



Fédération Nationale de l'Education de la Culture
et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIERE
Section départementale de la Haute-Loire

Brioude, le 4 janvier 2022

Guy THONNAT

Secrétaire départemental de la FNEC FP FO 43

A

**Madame l'Inspectrice d'Académie
de la Haute-Loire**

Objet : Communication des circulaires aux personnels

Madame l'Inspectrice Académique,

Nous avons constaté que le site de la DSDEN était en construction. Au-delà de l'architecture du site qui renvoie l'espace professionnel au rayon des accessoires, les contenus en sont inaccessibles aux personnels. Or, de nombreuses circulaires sont actuellement indispensables aux personnels afin qu'ils effectuent leurs demandes de temps partiel, d'allègement de service, de congé formation, de bénéfice des points handicap, de demande de disponibilité...

Nous vous demandons donc d'adresser les différents documents (circulaires et annexes) aux personnels soit par mails aux établissements, soit sur les boîtes professionnels des agents soit les deux.

En tout état de cause, nous demandons que les délais soient rallongés et que les demandes tardives soient acceptées.

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice, l'expression de mon entière considération.

Guy THONNAT